



Offre SRIAS 2021
action découverte lectures jeunesse
avec le groupe Bayard et Milan presse



En 2020 et pour la première fois la SRIAS s'est engagée avec le groupe Bayard et Milan presse à proposer des abonnements aux magazines pour la jeunesse avec une participation de la SRIAS à hauteur de 30 € par abonnement et par enfant.

Pour cette année, la SRIAS a décidé de renouveler cette action, la **campagne d'inscription** du **9 avril jusqu'au 30 septembre 2021** dans la limite des crédits disponibles et dans le respect du caractère interministériel de cette action.

Les agents ayant bénéficié de cette offre découverte en 2020 ne peuvent y prétendre en 2021.

La SRIAS se réserve la possibilité de mettre fin à la campagne d'inscription si les crédits sont épuisés. Elle se réserve également le droit de refuser une demande d'abonnement pour respecter l'interministérialité de l'action.

Toutes les revues avec les prix sont en ligne sur la [sur la page internet de la SRIAS](#)

Souscription des abonnements en ligne : [Offre lecture Bayard](#)

Les règlements et justificatifs (*) sont à transmettre à l'adresse suivante :

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES
SRIAS PAYS DE LA LOIRE
6 quai Ceineray BP33515
44035 Nantes Cedex 1

(*) justificatifs à joindre :

- 1) copie de votre livret de famille,
- 2) Extrait de votre bulletin de salaire faisant apparaître le code ministère ou votre appartenance à un établissement public ayant conventionné avec la fonction publique, le rappel de vos coordonnées pour votre abonnement.
- 3) indiquer au dos du règlement le nom et prénom de l'abonné

N.B. merci de préciser si vous souhaitez un retour de votre chèque en cas de refus de la SRIAS ou si vous donnez la possibilité à la SRIAS de détruire votre chèque